

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 décembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE CINQ DÉCEMBRE à 14 h 00,
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port dans la
Salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : **16**
Nombre de présents : 11
Nombre de représentés : 2
Nombre d'absents : 3

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2022_142_BC_7
Validation de l'octroi d'une subvention
complémentaire à la Régie
d'Enseignements Artistiques (REA) au
titre de l'exercice 2022

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 11

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI

NOTA :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Le Président certifie que :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Laetitia LEBRETON procuration à M. Irchad OMARJEE

- la convocation a été faite le :
29 novembre 2022

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
12/12/2022

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2022

AFFAIRE N°2022_142_BC_7 : VALIDATION DE L'OCTROI D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À LA RÉGIE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES (REA) AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Le Président de séance expose :

I/ Le contexte

Depuis bientôt 5 ans, la Régie d'Enseignements Artistiques poursuit sa phase de structuration notamment sur le plan pédagogique afin de définir de manière claire la trajectoire que l'on souhaite donner au projet de l'école. L'offre pédagogique de l'EAIO se veut depuis son origine novatrice et est construite sur des programmes portés par des structures du bassin de l'Ouest, elle puise sa force dans sa singularité et son originalité tout en répondant à la demande croissante de la population d'une « culture plaisir », « culture loisir ».

Pour cela, dans le cadre de son offre 2022-2023 l'EAIO a élargi ses partenariats et enrichi son offre dans le but de poursuivre l'accessibilité des pratiques artistiques au plus grand nombre. Ainsi, l'EAIO accueille cette année plus de 700 élèves contre 323 l'année dernière.

De plus, afin d'accentuer les actions déjà initiées pour le rayonnement de l'école, le projet pédagogique et artistique « KABAR l'EAIO DANN SOMIN » a été proposé pour cette nouvelle année scolaire.

II/ Etat des lieux de la mise en œuvre de la programmation 2022-2023

La démocratisation de l'accès aux pratiques artistiques est au cœur de la mission de l'EAIO.

Afin d'être au plus près de la population, de leur proposer une offre de proximité, il a été proposé cette année d'élargir l'offre sur tout le Territoire de la Côte Ouest et ainsi d'augmenter la capacité d'accueil.

Pour se faire, un appel à projets a été lancé, les lieux de pratiques multipliés et différentes actions mises en place.

Toujours dans cette perspective de toucher le plus grand nombre, cette année l'EAIO a renforcé sa présence en faveur du milieu dit empêché ou encore appelé « autrement capable ».

La présence de l'EAIO sur le territoire pour l'année 2022/2023 se répartit sur 29 lieux de pratiques, aussi bien dans les hauts que dans les bas. Des lieux hétérogènes avec une présence dans des cases, des maisons de quartiers, des écoles élémentaires, des collèges ainsi que dans des lieux culturels comme le Théâtre sous les arbres, le pôle culturel de l'Alambic et LENA.

Le réseau de l'école constitué d'artistes-pédagogues qui sont sur le terrain font un travail de médiation pédagogique remarquable, sont aux nombres de 42 en 2022/2023 contre 36 en 2021/2022.

Ils reflètent les valeurs de l'EAIO qui sont éducatives, artistiques et culturelles, affectives et sociales.

Par conséquent, la capacité d'accueil de l'EAIO cette année est de 795 places, avec un taux de remplissage de plus de 85% soit près de 700 élèves.

A titre de comparaison, l'année précédente le taux de remplissage était de plus de 75%, Soit 323 élèves sur 448 places disponibles. Ainsi, le nombre d'inscrits à nos programmes a doublé.

De plus cette année, plus de 1300 élèves répartis dans 27 classes des communes de Trois bassins, de Saint leu et de la Possession sont touchés par les actions de parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC).

Parmi les 5 disciplines proposées par l'EAIO à savoir les arts visuels, le cirque, la danse, la musique et le théâtre. La musique représente environ 40% des inscriptions avec 292 inscrits. Cependant la plus forte progression se situe au niveau du théâtre avec plus de 200 élèves touchés contre 17 l'année précédente.

L'activité 2022-2023 en chiffres

L'activité de l'école, conformément aux orientations prévues dans les débats d'orientations budgétaires, s'est déclinée sur l'ensemble du territoire intercommunal autour d'un réseau d'intervenants spécialisés dans les 5 grands domaines artistiques que porte l'école.

Les Programmes

Des programmes proposant une diversité de pratiques artistiques.

Domaines	Nombre de programmes
Musique	12
Arts visuels	3
Danse	5
Cirque	3
Théâtre	3
Total	36

Les intervenants

42 intervenants dont 20 référents de programmes.

Domaines	Nombre d'intervenants
Musique	34
Arts visuels	2
Danse	3
Cirque	1
Théâtre	2
Total	42

Les effectifs

Jeunes à partir de 8 ans, adolescents, adultes, public des hauts, publics des quartiers prioritaires, publics en situation de handicap (autrement capable), public en milieu spécifique, public scolaire.

Volontaires	En milieu scolaire	Autrement capable	PEAC	Total
418	203	58	1292	1971

Les lieux de pratique

Des lieux de pratique de proximité : locaux intercommunaux, communaux, associatif et privé.

Communes	Nombre
LE PORT	6
LA POSSESSION	3
SAINT-PAUL	14
TROIS-BASSINS	3
SAINT-LEU	5
Total	31

III/ Le projet pédagogique et artistique de l'année scolaire 2022-2023

Après cette longue période de crise sanitaire, l'EAIO a souhaité pour cette nouvelle année scolaire porter un projet pédagogique et artistique « Kabar l'EAIO dann somin » sous la direction artistique de KAFMARON :

- Un projet qui se veut vecteur de cohésion sociale, de valeurs éducatives et de développement.
- Un projet pluridisciplinaire original et accessible à l'image de l'EAIO (Un kabar en plein air où toutes les disciplines sont représentées)
- Un projet qui se veut être un levier de développement pour l'élève placé au cœur de l'apprentissage (Savoir, savoir – faire, savoir-être)
- Un projet ancré dans l'identité locale (Histoire, patrimoine, traditions, identité, transmission)
- Un projet qui se veut être une démarche participative et un outil d'accessibilité à la culture (Des centaines de personnes de tout âge, du territoire des bas et des hauts, le public dit « autrement capable », mais aussi il s'agit de « faire avec les habitants » et non plus simplement « pour les publics »).
- Un projet de développement local à fort maillage territorial impliquant les acteurs du territoire (Communes, partenaires institutionnels, établissements scolaires et spécialisés, associations, artistes, enseignants, élèves, citoyens).

« **KABAR L'EAIO DANN SOMIN** » sous la direction artistique de **KAFMARON**

Pour sa première Edition de "Kabar l'EAIO dann Somin" l'EAIO présente accompagnés de ses artistes-pédagogues.

Véritable outil de médiation artistique et culturelle, ce Kabar des arts vivants* imagine par Kaimaron, pour les élèves de l'EAIO, se déroulera en plein cœur de la ville de Saint-Paul.

Il commencera par un défilé de chars "scénographié" (charrette EAIO) par les arts du spectacle comprenant des compositions artistiques originales qui mettront à l'honneur les 5 communes du territoire de la côte ouest.

Après plus d'une heure avec les « charrettes EAIO » dans les rues de Saint-Paul, ce défilé se clôturera par un concert des élèves et d'artistes locaux invités pour l'occasion.

Aussi il réunira plus de 300 élèves, traduisant la volonté d'accessibilité par un maillage intergénérationnelle et par la proposition d'un endroit d'expression pour le public « autrement capable ».

Au travers des compositions de textes, un message de paix et de tolérance sera véhiculé.

Ainsi, il invitera le spectateur à voyager sur le Territoire de la Côte Ouest et à découvrir sa beauté sous un prisme différent. Un moment de vivre ensemble, de partage et de fête.

IV/Budget de la REA

Pour rappel le budget prévisionnel global 2022 en termes de dépenses de la Régie d'Enseignements Artistiques a été voté à hauteur de 842 600,00€, ci-après :

- D'une part un état des comptes au 15/10/2022,
- D'autre part, les prévisions à décembre 2022 tenant compte des prévisions de dépenses et recettes,

Etat de dépenses et recettes du Budget 2022-Fonctionnement

		Prévisions 2022	Réalisé au 15/10/2022
Section Fonctionnement	Dépenses	720 150,00 €	461 848,30 €
	Recettes	720 150,00 €	440 231,50 €
		Prévisions 2022	Réalisé au 15/10/2022
Section Investissement	Dépenses	122 450,00 €	4 169,56 €
	Recettes	122 450,00 €	0,00 €
Total budget primitif 2022		842 600,00 €	
Total budget réalisé à 10/2022			466 017,86 €

Etat des prévisions dépenses et recettes du Budget global 2022

		Réalisé au 15/10/2022	Prévisions à 12/2022
Section Fonctionnement	Dépenses	461 848,30 €	803 227,46 €
	Recettes	440 231,50 €	803 227,46 €
		Réalisé au 15/12/2022	Prévisions à 12/2022
Section Investissement	Dépenses	4 169,56 €	122 450,00 €
	Recettes	0,00 €	122 450,00 €
Total budget prévisionnel à 12/2022			925 677,46 €

Ce budget prévisionnel à décembre 2022 prend en compte principalement le coût lié à la progression du volume de programmes supplémentaires ainsi que les coûts liés au lancement du projet pédagogique et artistique de l'année scolaire 2022-2023.

Ce budget intègre également, les efforts de recettes propres de l'EAIO (Frais d'inscriptions et pédagogiques) ainsi que les nouvelles sources de financement (LEADER).

Etat des financements de la REA

Les principales sources de financement en fonctionnement prévues au budget d'Enseignements Artistiques sont réparties comme suit :

BUDGET	Prévisions à 12/2022	
	prévu	Part
Subvention TCO	650 000,00 €	86,30%
Subvention Région	2500	0,33%
Subvention Département	0,00 €	0,00%
Subvention DAAC DAC REUNION	20 500,00 €	2,72%
Subvention LEADER	37 200,00 €	4,94%
Recettes REA (Cotisations + frais pédagogiques)	43 000,00 €	5,71%
TOTAL	753 200,00 €	100,00%

Comme le prévoit la délibération du 24 juin 2013, les élus communautaires doivent chaque année se prononcer sur une dotation annuelle contribuant au fonctionnement de la Régie ainsi que sur les demandes complémentaires.

Pour 2022, le montant supplémentaire appelé du TCO s'élève à 100 000 € soit un total global consolidé de 650 000€.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 24/11/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 15/11/2022.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER** l'octroi d'une dotation complémentaire de cent mille euros (100 000 €) à la Régie d'Enseignements Artistiques, au titre de l'exercice 2022 ;
- **VALIDER** le projet de convention correspondant ;
- **AUTORISER** le Président à signer la convention, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 07/12/2022

Reçu en préfecture le 07/12/2022

Publié le

The logo for SLO (Société de Logement de l'Orléanais) is located in the top right corner of the document. It consists of the letters 'SLO' in a bold, blue, sans-serif font, with a stylized blue wave or swoosh underneath the letters.

ID : 974-249740101-20221207-2022_142_BC_7-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de Le Port

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président